

FNEC FP



Compte rendu CTSD 1^{er} degré du 10 décembre 2021

Le DASEN annonce 85 classes fermées faute de remplaçants

MAIS décide de maintenir coûte que coûte les formations constellations !

Pas de remplaçants pour les collègues absents /

Pas de remplaçants pour les décharges de direction /

Pas de remplaçants pour les formations REP+ / Pas de remplaçants pour les stages de formation syndicale

MAIS des remplaçants (11 par jour) pour imposer la formation « constellation » qui n'est en aucun cas une demande des collègues.

Formations constellations : le scandale ! FO exige l'abandon de cette mesure

Une situation ubuesque mais qui témoigne de l'orientation politique imposée par Blanquer et soutenue par M le DASEN du Puy de Dôme : jeudi 9 décembre dans une école du département : une classe fermée faute de remplaçants MAIS 5 collègues remplaçants dans la même école délogés pour mettre en place les constellations !

Alors que des dizaines de classes ferment chaque jour,

Alors que les décharges de direction de moins de 4 classes ne sont pas assurées,

Alors qu'une pression est exercée sur les collègues directeurs pour prendre les classes sur les journées de décharge,

Alors qu'il est annoncé que les 9 journées de formations REP+ ne seront pas données dans leur totalité,

Alors qu'une pression scandaleuse pour demander aux collègues de ne pas se mettre en arrêt maladie, ou de reprendre plus vite, ou même de trouver des solutions pour garde d'enfants malades,

Alors que le droit à formation choisie sur temps de travail est devenu peau de chagrin,

comment comprendre que cette formation rejetée par les personnels soit maintenue ?

Cette volonté de maintenir ces formations coûte que coûte montre bien toute la politique de management à la France Telecom que le Ministre cherche à imposer !

C'est ce que FO dénonce depuis le début

ABANDON DES CONSTELLATIONS : Prenez connaissance de l'analyse détaillée de FO sur [le site en cliquant ICI](#) ou en PJ. N'hésitez pas à diffuser ce 4 pages auprès des collègues.

Pour FO le Ministre veut transformer tous les enseignants en stagiaires à vie. Ces formations issues de PPCR et des ateliers du Grenelle imposent donc tous les 3 ans un suivi du travail des collègues : c'est l'accompagnement perpétuel PPCR !

A cela s'ajoute les évaluations d'école !

Evaluation d'école : le Ministre veut imposer 20% des écoles en évaluation tous les ans.

Dans le département, FO a posé les questions sur les choix des écoles qui seront évaluées.

Le DASEN indique que les écoles devront être volontaires pour cette année. Mais ne soyons pas dupes, comme les constellations pour cette année les pressions sont mises dans les circonscriptions sur les collègues qui deviennent ainsi désignés volontaires.

Pour FO c'est NON !

Evaluation d'école c'est quoi ?

- Un temps de travail en équipe en auto-évaluation pour poser les problèmes
- Un temps de travail à partir de ces problèmes
- Un temps de visite d'un IEN extérieur au département et d'un directeur extérieur avec l'équipe
- Un suivi plus ou moins cadré des tâches à faire par les enseignants !

Au lieu de répondre aux revendications en termes de recrutement, de diminution d'effectifs par classe, de moyens, d'AESH avec un vrai salaire et un vrai statut, d'augmentation des places dans les structures spécialisées : le Ministre fait peser la responsabilité des problèmes sur les personnels. Non les réponses immédiates à apporter ne sont pas d'ordres pédagogiques MAIS ce sont des postes immédiatement et sous statut qu'il faut !

Ce management à la France Télécom où les problèmes doivent se résoudre en interne sans moyens supplémentaires est insupportable.

Carte scolaire : les instances vont arriver vite : Groupe de Travail mardi 25 janvier / CTSD 1^{er} degré mercredi 02/02

Le DASEN annonce sa feuille de route : la création de 40 postes de remplaçants, en maintenant les mesures ministérielles des effectifs réduits dans les classes de GS/CP et CE1 !

Si le CTM du mercredi 15 décembre doit donner les projections de dotation ministérielle par académie, le DASEN semble mettre en place une carte scolaire où les fermetures de classes vont être très importantes et où toutes les demandes d'ouvertures ne se feront pas.

Pour FO il faut commencer à s'organiser pour défendre les postes et les écoles.

Faites remonter vos situations en remplissant l'enquête à partir des effectifs que vous projetez.

Cette enquête permet aussi de faire le point avec vous de la situation détaillée de votre école et de vos classes : nombre d'élèves à besoin particulier, AESH et besoin, décharges de direction, aspect matériel et organisationnel de votre école.

Le SNUDI-FO 63 vous invite aussi à contacter les représentants FO au CTSD pour discuter précisément de vos situations et construire avec vous l'argumentaire spécifique de votre école.

Nicolas Tachin : 06 61 76 56 41 / Nicolas Duquerroy : 06 88 75 67 15

Direction d'école : le manque de remplaçants impacte les décharges

Pour les moins de 4 classes : FO rappelle sa revendication d'une décharge hebdomadaire

Le DASEN indique que 25% des décharges pour les collègues directeurs de moins de 4 classes ont déjà été assurées.

A partir des remontées de terrain cela semble loin de la réalité : si dans des circonscriptions où l'application de complément de décharge avec les 80% va dans le bon sens, cela n'est pas appliqué partout.

FO exige que l'Administration mette les moyens pour assurer aux collègues que les décharges seront totalement données pour 2021-2022.

Enfin de nombreux collègues directeurs de plus de 4 classes nous indiquent que les décharges hebdomadaires ne sont plus toutes assurées faute de remplaçants. Certains collègues nous font remonter qu'une certaine pression est mise pour qu'ils prennent des classes le jour de leur décharge. Un scandale !

Important : avec la volonté de faire passer en force la loi Rilhac, l'Administration se défausserait de sa responsabilité d'employeur sur les directeurs ! Il faut bloquer cette contre-réforme Rilhac qui va amener à une organisation en interne, dans les écoles, pour trouver des solutions alors que c'est un problème de moyens !

Formation REP+ : le DASEN affirme que les 9 journées ne pourront être assurées cette année.

Alors que c'est la loi, la priorité semble basculer dans le département sur les formations constellations ! Pour FO c'est inadmissible. Ces formations doivent être données dans leur totalité !

Protocole inapplicable : une situation insupportable pour tous. Extrait du courrier du SNUDI-FO au ministre et de la déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO 63

« Les collègues subissent les ordres et contrordres permanents engendrés par les protocoles successifs. La mise en place du protocole du 29 novembre qui prévoit que les élèves doivent se faire tester immédiatement dès l'annonce du contact avec un cas positif accentue encore le chaos dans les écoles.

Le SNUDI-FO, avec sa fédération la FNEC FP-FO, a toujours indiqué que, si les tests pouvaient être un moyen d'éviter les fermetures massives des classes et des écoles, ces campagnes de « testing » devaient relever des autorités sanitaires compétentes, agences régionales de santé en particulier. Or, ce que vous proposez actuellement à travers le nouveau protocole et la FAQ, c'est que ce soient les personnels de l'Education nationale, directeurs et enseignants en première ligne, qui effectuent ces tâches de contrôle qui ne relèvent pas de leur statut.

De plus, les personnels sont confrontés à d'importants problèmes de sécurité (arrivées incessantes d'élèves et de parents alors que les injonctions hiérarchiques en matière d'intrusion sont toujours aussi pressantes, parents qui refusent ou ne peuvent effectuer les tests, parents qui laissent les élèves à l'entrée des écoles car ils doivent aller travailler...). Aucune réponse n'est apportée aux personnels qui se retrouvent seuls. Devraient-ils par exemple prendre la responsabilité de renvoyer chez lui un élève qui ne peut produire de test négatif ?

Les collègues sont à bout et se saisissent des registres de santé et sécurité au travail pour tirer la sonnette d'alarme. »

AESH et école inclusive : loin des auto-félicitations de M le DASEN, FO oppose la situation extrêmement tendue dans les classes.

Les AESH n'ont encore aucune perspective de création d'un vrai statut pour obtenir un vrai salaire.

Pire alors que des grilles ministérielles imposent des mises à jour de l'indice plancher, le rectorat de Clermont Ferrand n'applique pas uniformément les règles. C'est à chaque AESH, avec l'aide du syndicat FO de regarder et de demander les corrections et rattrapages à l'Administration. Une honte : les personnels eux-mêmes doivent surveiller les fiches de paye !

PIAL : FO avec les AESH et les enseignants en demandent l'abandon / l'UNSA avec l'Administration soutient dans cette instance l'aspect positif des PIAL.

FO a dénoncé encore l'augmentation de la mutualisation des moyens qui a pour effet de dégrader les conditions de travail des AESH et enseignants, ainsi que l'accompagnement des élèves.

170 élèves sont encore en attente d'un accompagnement. Mais cela cache aussi le fait que pour la plupart les élèves n'ont pas les heures dont ils ont le droit.

Avec la convention nationale des AESH, avec le comité départemental des AESH, FO invite tous les personnels de l'Education Nationale, les parents d'élèves, les associations à se réunir pour discuter des moyens de faire aboutir les revendications.

Contractuels enseignants : Une belle victoire qui doit en appeler d'autres

40 contractuels enseignent dans le 1^{er} degré dans le Puy de Dôme pour l'année scolaire 2021-2022.

M le DASEN annonce sa volonté de recruter de nouveau 10 contractuels à partir de janvier...en allant chercher principalement sur la liste complémentaire !

Depuis mi-septembre, FO est intervenu auprès de M le DASEN pour exiger que tous les contractuels aient un contrat se terminant le 31 août 2022 et non le 7 juillet. Après de premières réponses négatives, FO obtient satisfaction et les collègues auront droit aux congés d'été payés qu'ils méritent.

Titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent :

Réunion spéciale contractuels : Mercredi 19 janvier à partir de 13H30

Lieu : UD FO du Puy de Dôme, 38 Rue Raynaud, 63 000 Clermont-Ferrand

Pour information : malgré les annonces du Ministère qu'il n'y a plus de possibilités de recruter sur liste complémentaire FO oppose la réglementation en rappelant les termes de l'article 20 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 qui précise : « **La validité de la liste complémentaire cesse automatiquement à la date du début des épreuves du concours suivant** ». Le syndicat a rappelé que jusqu'à un passé récent, les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires étaient d'ailleurs recrutés tout au long de l'année en fonction des vacances d'emplois : ils étaient affectés à temps plein devant une classe puis bénéficiaient de leur formation l'année suivante.

Cités éducatives et Territoires Educatifs Ruraux : le DASEN avance à couvert sur ces dispositifs accélérant la territorialisation

Depuis les annonces que ces dispositifs vont être mis en place dans le département, FO exige de la transparence. Encore une fois dans cette instance la discussion reste floue.

Pour FO derrière les annonces où les moyens budgétaires seraient importants, c'est bien toute l'école de la République qui est remis en cause : politiques, membres d'associations, enseignants...tout serait mis sur le même plan pour penser une nouvelle école intégrant le péris-scolaire dans les réflexions.

FO a rappelé que c'est exactement comme les rythmes scolaires : ce sont les politiques qui priment sur les enseignants pour la réflexion du temps scolaire.

FO s'oppose à ces dispositifs.

Victoire syndicale : Avec les personnels FO obtient :

- Que les AESH de l'école P.Brossolette de Riom obtiennent des frais de déplacements lors du déménagement de l'école pour cause de travaux en urgence en début d'année scolaire. Cette victoire complète celle des enseignants. FO continue de demander des moyens de remplacements pour aider les collègues lors du nouveau déménagement qui va commencer à Pâques et qui va durer pendant plusieurs mois.
- 2 mois de salaires payés pour tous les contractuels recrutés mi-septembre (déjà cité plus haut)

Salaires : quelques points d'informations :

- Les ISSR des mois de septembre, octobre, novembre n'ont pas été payés à cause d'une défaillance du logiciel ARIA. Une honte ! le DASEN informe que cela sera régularisé sur la paye de décembre, sauf pour la circonscription d'Issoire qui le sera sur la paye de janvier
- Les collègues qui ont eu un changement d'échelon depuis le 1^{er} septembre 2021 : avec effet rétroactif le rattrapage de paye se fera sur le mois de décembre. Si FO se félicite que cela ne se fasse pas sur la paye de janvier car cela peut impacter le prélèvement à la source, FO continue d'exiger que dès la paye de septembre cela soit appliqué. L'Administration peut précisément anticiper. ATTENTION : des collègues nous ont signalé des erreurs sur les changements automatiques d'échelon. Contactez le syndicat FO si vous êtes dans cette situation
- Accueil des élèves des familles prioritaires à Pâques 2021 : les primes seront versées sur la paye de janvier. Dès la 1^{ère} demi-journée : 37,5 euros par demi-journée. FO invite les personnels concernés à bien vérifier avec leur circonscription le nombre de jours remonté à la DSDEN 63

Contre la remise en cause de l'obligation scolaire et pour le respect du droit à l'instruction de tous les élèves,

Pour le droit des personnels à exercer dans de bonnes conditions de travail

Pour la FNEC FP FO, le meilleur des gestes barrières, c'est l'ouverture de postes !

Une urgence: se réunir et discuter des initiatives pour bloquer les politiques du gouvernement

**Pour résister, revendiquer, reconquérir
Adhérez à FO, le syndicat Libre et Indépendant**

FNEC FP

FO
la force syndicale